



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2019 à 19H30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur GERMAIN ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES
- Monsieur FONTENEAU ayant donné pouvoir à Monsieur HUET
- Madame GRASSART, absente

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

Suite au décès de notre agent communal Monsieur Dominique LAUNAY, employé au sein de notre Commune de 2000 à 2019, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir respecter en sa mémoire une minute de silence.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 Décembre 2018

Le compte-rendu de la séance du 20 Décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2) Finances

- *Vote du Compte de Gestion 2018 :*

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Compte de Gestion 2018 de la Commune est adopté à l'unanimité.

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 sont :

- en fonctionnement pour la Commune : 111 085,65 €
- en investissement pour la Commune : - 34 066,62 €

Les sommes seront portées au Budget Primitif 2019.



- Vote du Compte Administratif 2018 :

Monsieur HUET est le doyen de séance.

Le Compte Administratif 2018 est en concordance avec le Compte de Gestion de Madame la Perceptrice.

Monsieur HUET donne lecture article par article des dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2018.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à : 349 408,28 €
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à : 355 085,29 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à : 60 858,59 €
Les recettes d'investissement s'élèvent à : 172 779,76 €

L'excédent de fonctionnement est de : 5 677,01 €
L'excédent d'investissement est de : 111 921,79 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, à l'exception de Monsieur le Maire, le Compte Administratif 2018.

- Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018 :

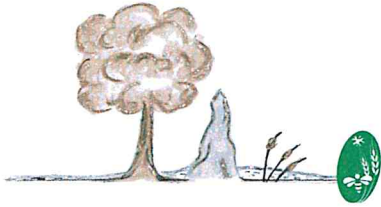
Après avoir entendu le Compte Administratif 2018,

Considérant,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SF C/1068	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	145 987,79 €		111 921,17 €	- € - €	- €	-34 066,62 €
FONCT	251 396,43 €		5 677,01 €			111 085,65 €



Considérant que le seul résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et soit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	111 921.17 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	34 066.62 € €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	77 019.03 €
Total affecté au c/ 1068 :	34 066.62 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- *Aide financière :*

Suite au décès de notre employé communal, Monsieur Dominique LAUNAY, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une aide exceptionnelle à son épouse.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- *Demandes de subventions :*

Après réception de ces demandes, il est proposé :

↳ *De retenir la demande de participation émanant :*

- La Fanfare l'Echo de la Vallée soit 0.95 € par habitant pour les années 2017, 2018 et 2019 soit un total de 898.70 €

↳ *De retenir la demande de subvention émanant :*

- Le Souvenir Français pour un montant de 50€

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur PORTAL, qui a été pendant de nombreuses années le Président très actif de cette association, est décédé à l'âge de 95 ans.

3) Travaux

- Logement 10 rue de Courcelles :

Depuis plusieurs années, il a été constaté une présence d'humidité dans un logement rue de Courcelles.

Des tests ont eu lieu, des interventions de différentes sociétés sont restées vaines et le problème non résolu.

Après avoir contacté notre assureur, qui a déclenché un expert, puis une autre entreprise spécialisée dans la recherche de fuites, le constat a été établi.

La fuite émane d'un réseau d'eau usée.

L'architecte ayant été en charge de la réalisation des travaux va être informé de cette problématique afin de réaliser des travaux de remise en conformité de ce logement.

- Planning 2019 :

La Commission Travaux s'est déroulée le 21 février et a listé les travaux à réaliser pour l'année 2019 en les priorisant, afin qu'en fonction du budget, ceux-ci puissent être effectués :

- Finalisation du rond-point de la Zone Artisanale Jean-Michel DAUDU,
- Réfection du parking de l'Ecole/Mairie
- Réfection d'une partie du réseau d'assainissement « Rue de Courcelles »
- Réfection des accès aux habitations situées du 23 rue de l'Essonne au 39 rue de l'Essonne
- Réfection du sol extérieur de la salle polyvalente pour favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Pose de tables et bancs à l'aire de jeux

4) Affaires générales

- Syndicat de Musique des Deux Vallées :

La Commune de Champcueil demande son retrait au sein du Syndicat de Musique des Deux Vallées. Le Comité Syndical s'est réuni le 5 février 2019 et a pris la décision à la majorité des voix, de donner un avis favorable sur les conditions financières du retrait de cette Commune.

Les Communes membres doivent à leur tour prendre une délibération concordante à la suite de celle prise par le Syndicat.

Après échanges, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.



5) Questions diverses

5.1 - Le 31 mars aura lieu une réunion d'information pilotée par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français pour l'opération « Plantons nos trottoirs ».

Cette action consiste à fleurir les pieds des murs ou les trottoirs dans leur totalité, sous certaines conditions.

Une invitation sera diffusée auprès de la population.

5.2 - La Recyclerie du Gâtinais a agrandi ses locaux et l'atelier du réemploi est en service.

L'inauguration de ce local aura lieu le 13 avril de 9h30 à 13h.

5.3 - Les travaux de forage sous la voie ferrée pour gérer les eaux de ruissellement étant terminés, clôturent ce dossier global, engagé depuis les très graves inondations de 1999.

L'inauguration de ces infrastructures aura lieu le 26 avril à 11h.

5.4 - Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes a proposé aux 15 Communes la fourniture de plaques de rues anciennes.

Une plaque sera posée sur l'ancienne ferme « Bercher » face à la rue de Sauxcelles.

5.5 - Le calendrier de déploiement du réseau fibre est maintenu et les travaux pour notre Commune devaient être terminés cet été pour une commercialisation à la rentrée.

5.6 - Monsieur le Maire informe que lors du dernier conseil communautaire, les 15 Communes formant notre Communauté de Communes des Deux Vallées, ont voté à la majorité, la demande de subvention aux financiers habituels (Etat, Région, Département) pour la construction :

- d'un gymnase à Moigny sur Ecole
- d'un tennis couvert à Soisy sur Ecole
- d'un complexe de salles de cinéma à Milly la Forêt, à la ZAC du Chênet

De plus, une réflexion sur la mise en place de la vidéo protection sur les 15 Communes est en cours.



5.7 - Madame GOUBERT informe le Conseil Municipal qu'elle a participé au Conseil d'Ecole qui a eu lieu le 15 février. Celle-ci nous informe qu'il n'y aura pas de réouverture de classe sur la Commune de Gironville sur Essonne.

Madame BLAMPAIN remercie toutes les personnes qui ont eu une pensée pour son mari décédé (Monsieur Eric PORTAL).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h35.

Le Maire,
Patrick PAGES

